

> Médecins omnipraticiens


Centres de pédiatrie sociale en communauté : Prolongation de la Lettre d'entente n° 299

Les modalités de la [Lettre d'entente n° 299 concernant la rémunération du médecin omnipraticien qui dispense des services à la clientèle d'un centre de pédiatrie sociale en communauté](#) sont prolongées jusqu'au **31 mars 2027**.

Nous avons reçu et traité toutes les désignations. Vous pouvez donc facturer vos services.

c. c. Agences de facturation commerciales

Courriel, site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)